



Bruxelles, le 12 juillet 2024
(OR. fr)

12217/24

CDR 98

NOTE DE TRANSMISSION

Origine: M Petr BLÍŽKOVSKÝ, secrétaire général du Comité européen des régions

Date de réception: 10 juillet 2024

Destinataire: Madame Thérèse BLANCHET, secrétaire générale du Conseil de l'Union européenne

Objet: Comité des Régions
- Perte de mandat d'un membre suppléant (ES)

Les délégations trouveront ci-joint copie de la lettre du Comité des Régions.

p.j.: IM 8292 2024

E-MAIL

IM 8292 2024
10-07-2024

Le secrétaire général

Comité européen
des régionsBruxelles, *date de l'enregistrement officiel*
SGCAB/TH/dr - D/5083 (2024)

Mme Thérèse BLANCHET
Secrétaire générale
du Conseil de l'Union européenne
Rue de la Loi 170
B - 1048 Bruxelles

Madame la Secrétaire générale,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que nous avons été informés de la perte de mandat de **Mme Esther Herranz García, membre suppléante espagnole**, à partir du 1 juillet 2024 date à laquelle elle a cessé ses fonctions au sein du Comité européen des régions.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir diligenter auprès de vos services la procédure en vue de pourvoir à la vacance du siège.

J'attire aimablement votre attention à ce titre sur la préoccupation du Comité européen des Régions¹, de veiller à un équilibre des genres dans sa composition, ce qui implique dès lors de nommer davantage de femmes.

Je vous prie d'agréer, Madame la Secrétaire générale, l'expression de ma haute considération.

Petr BLÍŽKOVSKÝ

¹ Réunion du Bureau du 23/05/2023, "Vers l'égalité entre les femmes et les hommes au sein du CdR".